

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2015

Convoqués : 11

Présents : 9

Absent : 2

Mme ANDRIEU Yolaine et Mme BARONNET-ROCHE Eva

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'une secrétaire de séance : Mr AGRICOL Stéphane

Le compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité,

Délibérations

1 – Acte d'acquisition en la forme administrative - désignation d'un adjoint au Maire

lorsqu'une commune procède à l'acquisition d'une parcelle, il y a un formalisme à respecter, notamment la rédaction d'un acte qui peut être fait par un notaire (engendre des frais) ou par Mr le Maire (quand la commune est partie prenante et que l) qui ne peut pas déléguer cette tâche. du coup il ne peut le signer. c'est pour cette raison qu'il faut désigner une autre personne pour signer cet acte. dans l'ordre le premier adjoint est désigné.

Mr CLENET Rémi à l'unanimité.

2 - Acquisition de la voirie privée du lotissement « le haut village »

3 - Acquisition de la voirie privée du lotissement « les aubuns »

4 - Acquisition de la voirie privée du lotissement « le clos des ugnis »

Pour acquérir ces parcelles, la loi donne 3 possibilités :

- prévu en amont pendant la construction (cession effective à la fin de construction)
- à l'amiable (pour 1 euro symbolique)
- enquête publique et acte (engendre des frais)

les seuls frais sont l'enregistrement au bureau des hypothèques (15€), le but de cette cession est d'augmenter la DGF.

Ces 3 lotissements sont cédés à l'amiable (1 euro symbolique).

Les 3 cessions sont Votés à l'unanimité

5 - Avis sur le projet de schéma de mutualisation des services de la communauté de communes du pont du Gard

chaque commune émet un avis simple, puis approuvé ou pas par le conseil communautaire et chaque année durant le débat d'orientation budgétaire il sera fait un état d'avancement.

Ce schéma est découpé en 3 axes pour la période 2015 - 2017 :

- urbanisme
- police de jour
- conseil et maintenance informatique et téléphonie (conseil)

et 2 axes pour la période 2018 - 2020 :

- groupement de commande et partage de matériel
- ressources humaines

Le conseil n'étant pas d'accord sur les axes choisis pour la mutualisation (police de jour, conseil et maintenance par exemple), il en ressort pour l'instant un surcôt pour la commune sur des services que la commune n'a pas l'utilité.

La commune émet un avis favorable mais sous réserve du financement futur de ces mutualisations

Le conseil municipal décide de reporter la délibération au prochain conseil (16/12)

6 - Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Gard

Proposé par le préfet, il dessine les futures cartes de l'intercommunalité dans le Gard.

Un avis est à demandé sur le Syndicat de l'Yeuseraie, qui devraient fusionner avec le syndicat de l'Uzège (Massif du Gardon) et de Villeneuve les Avignon.

Avis favorable à l'unanimité.

concernant les différentes possibilités de fusion entre les différentes communauté de commune, le conseil municipal décide d'en rediscuter et de délibérer au prochain conseil municipal du 16/12.

Affaires communales

7 - Personnels :

- Aurore part sur une formation Aide médico psychologique sur 10 mois. un recrutement sera nécessaire (CAE CEI).
- prolongation du congé maladie de Jean-Marc (mois de mars)

8 - Economie/Finances : Budget 2015 :

- réforme de la DGF (dotation générale de fonctionnement) mise en attente par le premier ministre (élections régionales proches, climat tendu)
- nouveau décret sur les marché : plafond à 25 000€

9 - Environnement/Cadre de vie/Urbanisme :

- Numérotation des rues, acceptation de la subvention du sénateur SUTOUR,
- prise de contact avec 3 fournisseurs d'électricité pour réduire les couts
- Une rencontre avec l'opérateur ORANGE est prévu le 13 novembre
- Informer la population sur le PPRI (sur internet) - plusieurs réunion publique sont prévues avant fin décembre
- le PLU sera à revoir avant 2017

10 - Culture/Vie sociale/Solidarité :

- Lave vaisselle de l'école en panne - pompe liquide de rinçage - intervention prévue
- contact de la bibliothèque de Collias, une personne a fait des recherches sur les personnes morte pour la France lors de fait de guerre. Il se trouve que 3 Argellerois en font parti. Une réflexion sera faite sur la création et la pose d'une plaque commémorative. le 2 décembre une animation « jeu de société » à la bibliothèque
- Une réflexion sera faite sur le prochain « printemps des vigneron » et permettre l'ouverture de la salle polyvalente aux artistes d'Argilliers, le jour pourrait coïncider avec la course d'orientation organisée par Remoulins
- Prochaine causerie de Mr LARNAC le 21 novembre, il propose aussi de fabriquer à l'école un cadran solaire (pourrait même faire parti des TAP)
- Le repas des aînés : ils étaient au nombre de 7 cette année - le retour est positif
- Séance cinéma prévue le 4 décembre - salle polyvalente - « Les chèvres du pentagone »
- Non des salariés et remise des colis aux aînés - Samedi 12 décembre 11h30
- Création d'un club de foot en réflexion - Collias/Vers/St Hilaire/Argilliers
- nouvelle activité YOGA le mercredi soir à la salle polyvalente
- la MFR du pont du Gard nous a sollicité pour une subvention (une Argilliéroise est scolarisée)
- réponse négative sur la subvention demandée à Aramon sur l'élève d'argilliers scolarisé dans une école spécialisé
- budget BOISSETIERS - 3884€

11 - Communication :

- Publication du journal du village prévu fin novembre,

12 - Communauté de Communes :

- Fêtes votives année 2015 - retour positif, pas de soucis particuliers
- mutualisation : projet de la bibliothèque repoussée
- nouvelle chargée de communication : SAVOUANI Anaïs
- SICTOMU - inauguration d'un poulailler à Belvezet, une réflexion sera faite pour éventuellement en faire une à l'école (avec un système de parrainage par les habitants)
- SCOT d'ici 2030 nous aurons de 9900 à 17000 habitants de plus
- Le PAYS - 2300000€ de subvention pour le tourisme
- n'oubliez pas - élections régionales le 6 et 13 décembre
- remerciement de la subvention aux « restos du coeur »

L'ordre du jour étant épuisé (**et nous aussi**), Monsieur le Maire lève la séance à 21h20